

L'APPRENTISSAGE AU CERN

Information et recrutement

L'apprentissage au CERN est régi par les lois, règlements et contrats en vigueur dans le canton de Genève. En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité suisse.

7 places au total sont offertes pour les 2 professions enseignées au CERN : Electronicien

Laborant en physique

L'apprentissage dure 4 ans.

Minima requis pour faire acte de candidature :

- avoir 15 ans révolus à la date du début de l'apprentissage
- avoir terminé la scolarité obligatoire
- avoir un niveau scolaire correspondant à la 9^e à Genève et à la 3^e en France (avec les mathématiques comme branche forte)
- résider en Suisse ou dans la région frontalière de Genève
- être ressortissant d'un pays-membre du CERN (CH-F-D-GB-I-E-A-B-NL-S-N-DK-GR-P)

Sur demande*, les brochures d'informations et les formulaires de candidature seront envoyés aux intéressés.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **21 mars 1990**.

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes. Des photocopies (*pas les originaux*) des documents suivants doivent être jointes au formulaire de candidature :

- carte d'identité ou passeport
- toutes les notes scolaires du début du secondaire à l'année en cours, soit : les livret de scolarité et bulletin scolaire suisses, les bulletins trimestriels français, ou autres.

La sélection (test de math., entrevue, stages pratiques) a lieu de mars à mai.

Les apprentis sont engagés (contrats signés) au plus tard en juin.

L'apprentissage débute le 1^{er} septembre.

En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.

Des informations complémentaires sur les programmes de ces apprentissages au CERN peuvent être obtenues auprès des Maîtres d'Apprentissage :

- Electronicien : R. Gay / PE, tél. 767.47.28
- Laborant en Physique : J.-L. Loquet / PE, tél. 767.47.27

Tous renseignements sur les apprentissages dans d'autres entreprises à Genève peuvent être obtenus auprès de l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6 rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4 (tél. 705.01.11).

Pour d'autres renseignements, s'adresser au Secrétariat des Apprentissages.

* Secrétariat : Bureau des Boursiers et Attachés / PE, bât. 33/1-015, tél. 767.44.71



Au : Secrétariat des Apprentissages

De :

Division :

Je désire recevoir la documentation sur l'apprentissage de :

Laborant en Physique

☐

Electronicien

☐

INFORMATIONS GENERALES

GENERAL INFORMATION

MODIFICATIONS AU REGLEMENT DU PERSONNEL

Les dernières modifications au Règlement du Personnel sont disponibles auprès des secrétariats de division.

Division du Personnel
Tél. 4128/2855

CHANGES TO THE STAFF REGULATIONS

The latest changes to the Staff Regulations are available in the divisional secretariats.

Personnel Division
Tel. 4128/2855

STATUTS ET REGLEMENTS DE LA CAISSE DE PENSIONS

La modification No 5 aux Statuts de la Caisse de Pensions concernant :

- le Règlement du Conseil d'administration de la Caisse
- le Règlement de la Commission de placement
- le Règlement des recours
- le Règlement des élections au Conseil d'administration
- le Règlement financier

peut être obtenue auprès des secrétariats de division ou, pour les bénéficiaires, directement auprès de l'Administration de la Caisse (tél. 767 27 38).

Administration de la Caisse de Pensions

RULES AND REGULATIONS OF THE PENSION FUND

Amendment No 5 to the Rules of the Pension Fund concerning :

- the Regulations of the Governing Board of the Pension Fund
- the Regulations of the Investment Committee
- the Regulations for Appeals
- the Regulations for Elections to the Governing Board
- the Financial Regulations

can be obtained from Divisional Secretariats or, by beneficiaries, directly from the Administration of the Fund (tel. 767 27 38).

Administration of the Pension Fund

ADVISORY COMMITTEE OF CERN USERS

Wednesday 14 March
at 10.00 hrs - Director-General's Conference
Room (bldg 60, 6th floor)

1. Adoption of the agenda
2. Minutes of the previous meeting
3. Matters arising
4. Financial and insurance cover for Users
5. Report on ST services
6. Divisional restructuring
 - Research sector
 - Other sectors
7. Users' Office report
8. The St-Genis hostel
9. AOB
10. Agenda for next meeting

TO ALL US TAXPAYERS

As a service to U.S. taxpayers in the Geneva area, a tax assistor will be at the Embassy Branch office Geneva (1-3 av. de la Paix, 1201 Geneva) on the following dates

15, 16, 19, 20 and 21 March 1990
09.00-12.00 & 14.00-17.00 hrs

to answer inquiries and offer assistance on US federal tax questions.

For further details, please contact J.-F. Barthélemy, tel. 2855.

Social Affairs
Personnel Division

SECURITY COURSE FOR DEC SYSTEM MANAGERS

A 2-day course on Security will take place at CERN on 19/20 March in English.

The same course will be repeated on 26/27 March in French.

There will be NO CHARGE for participants.

The course will be given by Ricky Borel / DEC Europe in the CN Amphitheatre (bldg 31/3rd floor) from 09.00 to 17.00 hrs. The following topics will be covered :

Day 1 Account Management

- identifiers, file transfer, proxy's, file protection, privileges.

Day 2 Network Management

- access control, DECnet objects
- Security Monitoring
- audit, accounting, acl's

This training session is aimed at securing VAX/VMS systems connected to private & public networks, for system managers with little or no experience on VAX/VMS systems.

To register, please contact M. Cipriotti / CN, preferably by E-Mail (VXCERN::CIPRIOTT).

ANNUAIRES TELEPHONIQUES

La restructuration de toutes les divisions n'étant pas terminée, il n'est pas possible actuellement de publier une nouvelle édition de l'annuaire Alphabétique ou des 'Pages jaunes'.

Les dernières informations de mise à jour de l'annuaire Alphabétique sont disponibles en utilisant la commande PHONE sous VM.

T + T Service

CERN TELEPHONE DIRECTORIES

Since the restructuring of all divisions is not yet complete, it is impracticable to issue the Alphabetical or 'Yellow Pages' directories at present.

Please note that the latest information about the Alphabetical directory is available on the VM service using the PHONE command.

T + T Service

TRAVAUX

AGENCE WAGONS LITS TRAVEL

En vue de l'amélioration du service fourni à la clientèle, des travaux importants de réfection vont être entrepris dans les locaux de l'Agence Wagons Lits Travel. Pendant la durée des travaux, le service continuera d'être assuré dans des baraquements situés sur le parking, le long du bât. 510. Les conditions d'accueil de ces bâtiments étant précaires, nous demandons aux utilisateurs de bien vouloir faire preuve de patience. Le calendrier des travaux est prévu de la manière suivante :

01 au 02 mars	Dans l'après-midi, interruption des liaisons informatiques. Une permanence prendra note des désirs des clients et il leur sera répondu le plus rapidement possible.
05 au 16 mars	Accueil des clients dans les baraquements provisoires.
16 mars	Dans l'après-midi, interruption des liaisons informatiques. Même procédure que ci-dessus.
19 mars	Réouverture de l'Agence.

Pendant la durée des travaux, la circulation sur la Route Scherrer se fera à sens unique le long des bâtiments 53, 52, 2 et 510.

WAGONS LITS TRAVEL s'excuse par avance des nuisances que ces travaux vont provoquer et s'efforcera de les réduire au minimum.

COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang, organisée par le Centre de Transfusion sanguine de GENEVE
aura lieu au CERN aux dates mentionnées ci-après

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues et pourront se présenter à leur convenance :

Jeudi 15 mars de 09.00 à 16.00 h
Rez-de-chaussée du bâtiment 504 – Restaurant no 2

Si vous possédez déjà une carte indiquant votre groupe sanguin – ou une carte de donneur de sang –
veuillez, s'il vous plaît, l'apporter avec vous. Merci d'avance à toutes et à tous.

La chirurgie : le sang pour les opérations est nécessaire pour remplacer le volume de sang perdu pendant l'intervention, par exemple, la résection partielle ou entière de l'estomac, de poumons, d'intestins, etc. Une opération à cœur ouvert nécessite, suivant le poids du patient, entre 5 et 15 flacons de sang pour assurer la circulation extracorporelle. Les dérivés du sang, comme l'albumine, sont nécessaires pour combattre le choc opératoire et maintenir le taux de protéines du patient.

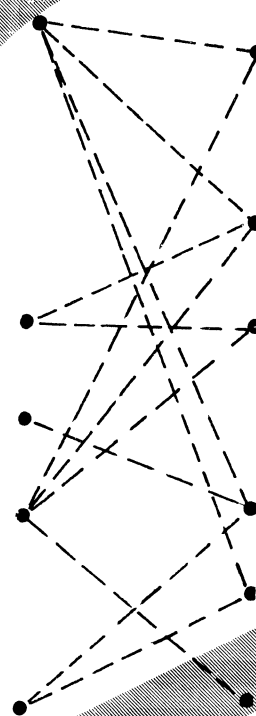
La médecine

Anémie : il y a différentes formes d'anémie qui ne peuvent être traitées que par un apport de sang, surtout si le patient doit être préparé pour une opération.

Chocs : un choc dû à une grave hémorragie à la suite d'un accident, de brûlures, etc., doit être traité par une transfusion de sang, ou des dérivés comme le plasma, PPL, etc.

Maladies du sang avec une tendance à saigner constamment : il y a différentes maladies de sang où le patient n'arrive pas à stopper de petites hémorragies continues par ses propres moyens. Un apport de plaquettes (coagulant sanguin), sous forme de plasma riche en plaquettes ou du plasma frais, est indispensable.

Brûlures : pour les brûlures, le traitement de grande valeur est l'apport de l'albumine ou du plasma (sérum sang); plus tard, un apport de globules rouges peut aussi se révéler nécessaire dans le cas d'une anémie à la suite d'une destruction de globules rouges.



sang complet
remplace le volume
de sang perdu

sang concentré
(globules rouges concentrés)
anémie grave

**sang dépourvu de globules
blancs**
anémie pour les patients
ayant des anticorps
antileucocytaires pour les
greffes d'organes

PPL
pour combattre l'état de choc

albumine
pour remplacer les pertes
de protéines

plasma antihémophilique
remplace un facteur de
coagulation du sang

BLOOD DONORS CAMPAIGN

A blood donors campaign, organized by the Centre de Transfusion sanguine of GENEVA, will be held
at CERN on the following dates

All interested persons are welcome and may come at any time :

Thursday 15 March from 09.00 to 16.00 hrs
Ground-floor of building 504 – Restaurant No 2

If you already have a card giving your blood group or a blood donor's card, please bring this with you. Thank you.

GROUPE TRANSPORT - MANUTENTION - MAINTENANCE

AU SERVICE DES UTILISATEURS

		Téléphone	Recherche		
R. Bellone		5234		Chef de Groupe ST/HM	
	A. Dagan	3306		Adjoint-chef de groupe ST/HM (ST/HM/MA)	
		J. Prodon Mme	6381	Services de Sections	
	M. Carlod	2240	2501	Section Transport Manutention (ST/HM/TM)	
		R. Tritten	2202-2240	Dispatching Central	
		I. Landi			
		J. Bernard	2202	2504	Pool Grues
		J. Soudan	2202	2503	Pool Transport Manutention
		B. Rosset	3662	2512	Equipe TM/PS
		J. Chouard	3594	2506	PS/SC
		R. Mugnier	3662	2524	PS/Hall Sud
		P. Turchet	2032		PS/Hall Est
		M. Muttoni	3243	2513	Equipe TM/Zone Ouest
		A. Thieland	4268	2514	Anneau ISR
		D. Genolin	4425	2509	Equipe TM/SPS
		JM. Siffrédi	4425		Dispatching
		R. Rochat	5508	2517	BA4/BA5
		A. Masson	6766	2518	Halls EHN1-EHN2
		A. Chanéac (adjoint M.Carlod)	8208	2508	Equipe TM/LEP
		M. Genolin	7802	2510	LEP/P2
		D. Gudet	7041	2505	LEP/P4
		G. Miraillet	7602	2560	LEP/P6
	J.C. Pernot	3793	2519	Section Ateliers Véhicules (ST/HM/AT)	
		H. Emery	2228		Réception véhicules, engins + contrats entretien
		G. Pythoud			
					) Section Maintenance appareils
	C. Schmitt	3630	2111		) de levage, de manutention, de portes motorisées (ST/HM/PR)
	A.Calderone	2205	2356		Adjoint Section Maintenance
		A. Della Vecchia	4285	2044	)
		D. Jacob	2189	2125	) Ponts roulants, palans, portes
		G. Thirolle	5793	2141	) motorisées
		J.L. Boust	5793	2352	Véhicules électriques, chariots
		G. Soriano	3603	3710	élévateurs, monorail LEP
		A. Bergamaschi	2188		Atelier contrôle,réparations électr.
		A. Vionnet	4293	2353	Ascenseurs

2201 : POUR TOUTE INTERVENTION DE DEPANNAGE